

VISITE DE PRESSE DU NOUVEAU BATIMENT D'HOSPITALISATION

Dossier de presse
16 novembre 2015



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Table des matières

Contexte.....	3
Aménagement des locaux.....	4
Description du bâtiment.....	5
Schéma du bâtiment.....	7
Priorité à la lumière du jour.....	7
Les bénéfices offerts par le nouveau bâtiment d'hospitalisation .	8
Construction : des contraintes particulières	9

Contexte

La décision de construire le nouveau bâtiment d'hospitalisation a été prise dans le cadre de la planification hospitalière visant à garantir un accès équitable pour tous à des soins de qualité. En effet, l'actuel bâtiment d'hospitalisation, qui date de 1966, n'est plus conforme aux normes en matière d'établissements hospitaliers. En particulier, les chambres à sept lits et les sanitaires communs ne répondent plus aux attentes actuelles. Les 710 lits du bâtiment actuel vont donc se répartir dans deux bâtiments. Ainsi le nouveau bâtiment en accueillera jusqu'à 364 tandis que l'actuel, une fois rénové, devrait en recevoir 320. Les 8^e et 9^e étages du bâtiment actuel, qui abritent la division privée, ne sont pas concernés par les travaux car ils ont été récemment adaptés à l'accueil de patients bénéficiant d'une assurance privée ou semi-privée. Le nouveau bâtiment mettra à disposition une infrastructure réunissant à la fois qualité des soins et confort.

Edifié suite à un crédit d'investissement voté par le Grand Conseil, le nouveau bâtiment sera livré aux HUG à la fin de l'été 2016 et entrera en fonction dès le premier trimestre 2017. La fin des travaux de gros œuvre a été célébrée en mars 2014.

Aménagement des locaux

Le nouveau bâtiment d'hospitalisation compte treize étages hors-sol (y.c le 9^e étage technique et le 10^e qui comporte l'installation solaire thermique) et trois niveaux de sous-sol. Près de 200 chambres, comportant 364 lits, sont disposées dans une quinzaine d'unités de soins; deux par étages. Ce total inclut notamment dix-huit lits de soins intermédiaires et huit lits d'isolement par étage, ainsi que douze lits de soins intensifs.

Trois départements médicaux y prendront leurs quartiers pour tout ou partie de leurs activités:

- le département de chirurgie,
- le département de médecine interne, de réhabilitation et de gériatrie,
- le département des spécialités de médecine.

Des espaces publics ouverts seront aménagés aux alentours du bâtiment, au profit des visiteurs et des habitants du quartier.

Durée prévue des travaux :	de juillet 2011 à juillet 2016
Mise en service :	premier trimestre 2017
Coût du chantier :	254 millions de francs
Crédit :	adopté par le Grand Conseil le 19 novembre 2010 (loi 10703)
Surface brute du bâtiment :	40'955 m²
Longueur :	80 m
Largeur :	30 m
Hauteur :	40 - 45 m
Volume du bâtiment :	157'400 m³
Maîtrise de l'ouvrage :	République et canton de Genève (DF-OBA)
Architectes :	Brunet-Saunier : J. Lucan, O. Seyler, G. Zimmerli
Architecte partenaire :	Burckhardt+Partner SA

Description du bâtiment

Voir schéma en page 6

Partie inférieure

Sous-sol : trois niveaux de sous-sol accueillent une quarantaine de places de parking (niveau U), des locaux techniques (niveau T), des vestiaires et un vaste garage abrité et fermé pour les vélos (niveau S).

Etages intermédiaires

Les quatre étages effectuant la liaison entre le rez (côté rue Alcide-Jentzer) et la terrasse Opéra sont appelés socle de verre. Il s'agit des niveaux R, P, O et 1. Ce socle constitue un élément essentiel puisqu'il assure la nécessaire continuité avec le bâtiment Opéra, ses blocs opératoires et ses soins intensifs. Cette partie bénéficie de la lumière naturelle grâce à quatre étages entièrement vitrés.

Le **niveau R** abrite les parties publiques, spacieuses et conviviales, avec le hall d'entrée, la brasserie et une pharmacie publique. C'est là que s'organisent la circulation des patients et des visiteurs, ainsi que les accès aux différents étages.

Le **Niveau P** regroupe les soins intensifs et les six blocs opératoires. Il est situé à proximité du plateau médico-technique transversal. Les nouveaux blocs opératoires et ceux du bâtiment actuel seront proches les uns des autres et le tout formera un seul site relié aux salles de réveil et à un espace commun d'anesthésie. Cette centralisation présente de nombreux avantages en termes de sécurité, de qualité des soins et de gestion des ressources.

Les soins intensifs comprennent également douze chambres individuelles (dont deux chambres d'isolement équipées de sas), une réception centrale pour l'accueil des proches, une salle d'attente et des salons pour les entretiens. La centralisation du plateau médico-technique est un avantage incontestable en termes de sécurité.

Niveau O : l'hôpital déploie sa dimension universitaire liée à l'enseignement, en mettant à disposition un auditorium et des salles de formation ou de réunion. Les activités de recherche

sont concentrées au Centre Médical Universitaire (CMU) et dans le Bâtiment des laboratoires et de recherche (BatLab). Cet étage abritera également un espace de détente pour les collaborateurs.

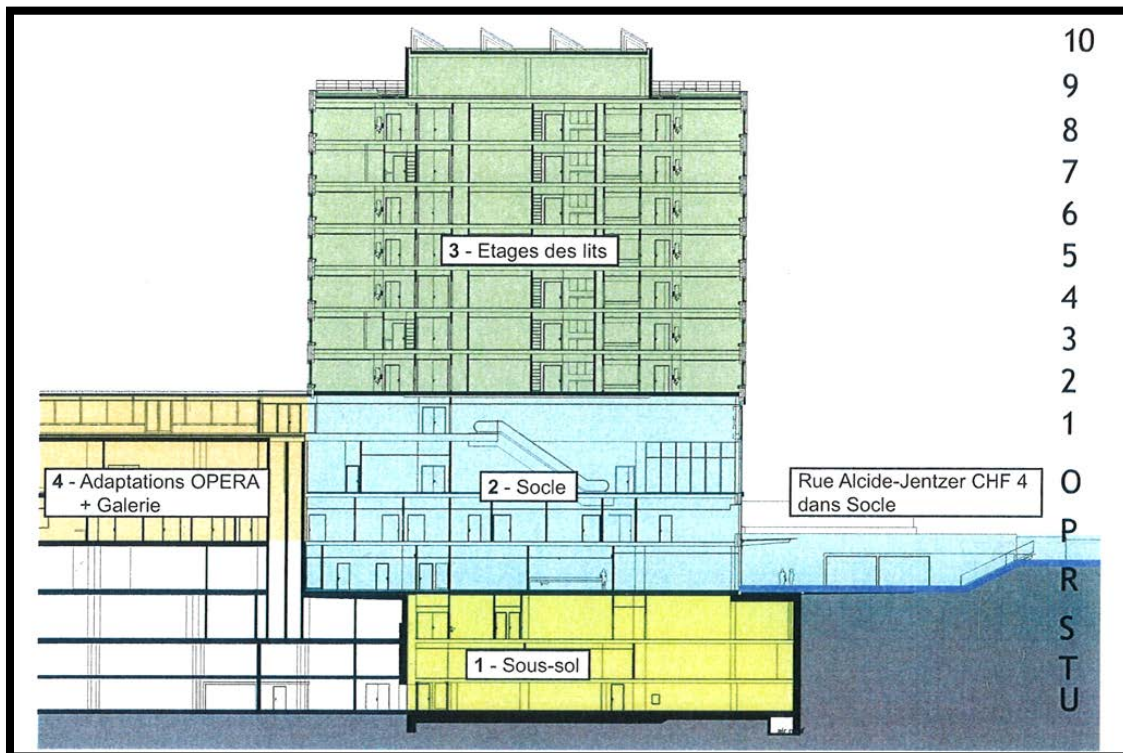
Niveau 1 : il regroupe notamment des bureaux paysagés et un espace patients et proches.

Partie supérieure

Niveaux 2 à 8 : chaque étage accueille deux unités de soins de 26 lits, organisées autour d'un cœur de soins central, qui assure une bonne vue d'ensemble et une surveillance optimale. Pour chaque unité, le cœur de soins central regroupe notamment :

- le bureau des médecins internes
- le bureau infirmier
- la pharmacie
- un stockage pour le matériel de soins
- de grandes loggias vitrées, hautes de deux étages, apportent de la lumière naturelle jusqu'au cœur du bâtiment.

Schéma du bâtiment



Priorité à la lumière du jour

Dans les étages des lits, l'éclairage provient principalement de la lumière du jour, grâce aux larges baies vitrées et aux loggias. Afin de réduire la facture énergétique, les luminaires fluorescents ou les leds sont privilégiés et il est possible d'adapter le niveau d'éclairage des différents locaux selon les besoins. D'autres mesures énergétiques ont été prises, notamment la qualité de l'isolation du bâtiment, l'installation de plafonds froids dont l'intérêt est de maîtriser et d'uniformiser la température dans les chambres et les locaux de travail, été comme hiver. Enfin, des systèmes de récupération de chaleur sur la ventilation compléteront ce dispositif.

Les bénéfices offerts par le nouveau bâtiment d'hospitalisation

Le nouveau bâtiment sera un bel outil de travail, à la hauteur des exigences hospitalières et architecturales d'aujourd'hui et de demain. Patients, collaborateurs et environnement en tireront parti.

Avantages pour les patients

Qualité et sécurité des soins, sans oublier tout le confort hôtelier : tels sont, pour les patients, les principaux atouts du nouveau bâtiment. Les chambres à un ou deux lits sont synonymes de moins de promiscuité ce qui permet d'accroître le confort et la discrétion pour les patients. Les visiteurs y trouveront également leur compte. Dans un autre registre, ces chambres auront également pour effet de réduire les infections nosocomiales. Il sera plus aisé de placer un patient dans une chambre d'isolement avec sas et ventilation contrôlée. Ergonomique et confortable, chaque chambre sera équipée de sanitaires, du Wifi et de postes de télévision individuels.

Interventions facilitées

Les patients seront les premiers bénéficiaires de l'extension et du regroupement du plateau médico-technique. Au lieu de sas d'anesthésie jouxtant chaque salle d'opération, place est faite à une grande salle centrale destinée à la préparation des patients avant leur intervention. Les salles d'opération organisées autour seront dotées d'équipements garantissant leur polyvalence.

Avantages pour les collaborateurs

Les infrastructures du nouveau bâtiment d'hospitalisation se traduisent par une meilleure ergonomie des locaux et par une réduction des distances à parcourir. Les principales innovations résident dans l'adaptation géographique des structures pour améliorer le flux des patients et raccourcir les déplacements pour le personnel. La centralisation des dispositifs permettra d'améliorer l'utilisation des ressources humaines et matérielles.

Dans un autre registre, les collaborateurs bénéficieront d'un lieu de détente qui se justifie en particulier pour ceux qui ont des horaires fragmentés ou irréguliers, ainsi que durant les pauses.

Bénéfices pour l'environnement

Le management environnemental figure parmi les orientations stratégiques des HUG. Le concept énergétique adopté pour le bâtiment comprend une part d'énergie renouvelable de 40%. En effet, la récupération d'énergie permet de couvrir 56% des besoins en chaleur du bâtiment. Les infrastructures les plus visibles de ce programme sont les 500 m² de capteurs solaires posés sur le toit, qui permettront d'alimenter la stérilisation en vapeur ce qui représente 13% de l'énergie du bâtiment. Une cuve de 80 m³ est installée au sous-sol pour récupérer l'eau de pluie qui alimente les réservoirs des WC de l'ensemble du bâtiment et servira à l'arrosage des 600 m² de toiture végétalisée. Le bâtiment répond aux standards MOPEC 60.

Construction : des contraintes particulières

La construction d'une infrastructure hospitalière en pleine ville et à proximité d'un hôpital en exploitation a soulevé deux sortes de contraintes inhabituelles : urbaines et fonctionnelles.

Urbaines car l'environnement exigü n'a pas permis de suivre un protocole ordinaire en termes de construction. Il n'a pas été aisé de mener un chantier d'une telle complexité sans perturber le voisinage. Et tout a été mis en place afin de réduire la gêne occasionnée aux habitants et entreprises du quartier. Par exemple, lors des travaux de terrassement, la diffusion de la poussière a été réduite par arrosage.

Fonctionnelles car la construction ne devait en aucun cas interrompre les activités du bâtiment HUG adjacent. A titre d'exemple, toutes les étapes de bétonnage en contact avec les bâtiments voisins ont été exécutées en béton autoplaçant, permettant de canaliser le bruit et les vibrations lors de sa mise en place dans les coffrages.
